

Observatoire de la famille

Enquête 2008

« le vécu de parents au quotidien »

Synthèse des résultats





Observatoire de la famille

Présentation générale de la démarche

L'ordonnance du 3 mars 1945 modifiée par la loi du 11 juillet 1975 a institué à travers l'UNAF et les UDAF la représentation officielle de l'ensemble des familles vivant en France, auprès des pouvoirs publics. Dans ce cadre et conformément à leurs statuts, les UDAF entendent contribuer à la définition et à la mise en œuvre des politiques familiales sur le plan départemental. Pour ce faire, elles se doivent de disposer d'une connaissance la plus complète des conditions de vie des familles, de leurs besoins et de leurs demandes.

Un observatoire, pour quoi faire ?

Afin de donner les moyens à l'Institution Familiale de "produire des données familiales", de les recueillir, de les analyser à divers échelons géographiques, d'étayer une réflexion, d'argumenter un point de vue, les UDAF mettent en place des Observatoires Départementaux des Familles. Les enquêtes élaborées au niveau national sont adaptables par les UDAF sur des thèmes généraux ou plus pointus.

1. Observer pour mieux connaître.

Il s'agit de construire une démarche vivante et permanente de connaissance de l'ensemble des familles, qui permette d'analyser la situation à un instant "t" et les évolutions : observer les familles telles qu'elles sont, telles qu'elles évoluent, car les familles du Calvados ne sont pas celles du Nord-Pas-de-Calais, et celles vivant en 1950 sont bien différentes d'aujourd'hui.

2. Observer pour mieux représenter.

Cette observation à l'échelle départementale est primordiale. Elle constitue un apport de connaissances, une plus-value qui alimentera toutes les propositions et réflexions menées auprès de diverses institutions et qui concernent les familles. Le mouvement associatif dans son ensemble, l'UNAF et les UDAF en particulier par le biais de leurs représentations locales, ont vocation à renseigner les pouvoirs publics sur les besoins des familles alors recueillis.

3. Observer pour partager une connaissance et un outil de travail.

Ce recueil d'information est un mode collectif de réflexions et de connaissances, à la disposition de tous les acteurs locaux, sous forme de travail en réseau fait d'échanges directs entre UDAF, URAF et partenaires. Il associe à la fois une technicité et une expérience de terrain via les associations, les administrateurs, les représentants qui suggèrent à leur tour de nouvelles réflexions. Ce pôle de réflexions et de connaissances a aussi pour vocation d'être mobilisé par de nombreuses branches de l'activité des UDAF.

Enquêtes UDAF du Calvados réalisées à ce jour :

- 2004 : « Familles du Calvados qui êtes-vous ? »
2005-2006 : « La vulnérabilité dans la famille ou comment reconnaître, identifier, accompagner les moments clés de fragilité dans le parcours des familles »
2007 : « Aide familiale et personne en perte d'autonomie »



Observatoire de la famille

Enquête 2008

« La vie de parents au quotidien »

SUJET

L'enquête menée en 2008 dans le cadre de **L'Observatoire de la famille** a pour thème : « la vie de parents au quotidien ».

La parentalité est devenue un sujet majeur de société, déclinée en diverses actions gouvernementales et associatives avec l'idée répandue que les parents d'aujourd'hui ont plus de mal à assumer leurs responsabilités. Qu'en pensent les premiers intéressés ? Quelle représentation les parents ont-ils de leur rôle, quelles sont les difficultés rencontrées et les manières d'y faire face ?

L'enquête se propose d'étudier les interactions entre la représentation qu'ont les parents de leur rôle, les difficultés rencontrées et les manières d'y faire face.

Le but recherché étant alors ensuite de tenter de comprendre en quoi les actions des Réseaux d'Ecoute Et d'Accompagnement des Parents se rapprochent ou s'éloignent des besoins des parents et d'alimenter une réflexion plus large sur les moyens à mettre en œuvre pour les associer à ces actions.

METHODOLOGIE

Le questionnaire d'enquête a été réalisé par un comité de pilotage national regroupant l'UNAF et des UDAF.

Les observations décrites sont issues des réponses données par questionnaire écrit distribué au cours du premier trimestre 2008 auprès de ménages ayant au moins un enfant de moins de 19 ans.

Au total, 2250 questionnaires ont été distribués par l'intermédiaire des associations familiales, de partenaires institutionnels, sociaux et associatifs auprès de leurs adhérents ou membres de réseaux comme celui du REAAP, ou mis à disposition du public lors d'événements auxquels l'UDAF ou les associations ont participé.

CARACTERISTIQUES DES FAMILLES AYANT REPONDU A L'ENQUETE

329 familles ayant un enfant de moins de 19 ans ont répondu au questionnaire et composent donc l'échantillon (taux de retour de 14,62 %)

- 86,6 % des enquêtés vivent en couple, 13,4 % des répondants vivent seuls avec leurs enfants : ils constituent les familles monoparentales,
- Les familles ont en moyenne 2,48 enfants,
- 80 % des répondants ont une activité professionnelle. Les catégories socio-professionnelles sont diverses. Les employés et les ouvriers sont les plus représentés (63%), 22 % sont agriculteurs, artisans, chefs d'entreprises, cadres ou exercent une profession libérale et 15 % exercent une profession intermédiaire,
- L'âge moyen des répondants est de 40 ans,
- 51% des familles vivent en milieu urbain, 48% en milieu rural (suivant zonage INSEE).